

Communication N° 03 - 2013 au Conseil communal

Séance du 20 mars 2013

Lausanne Région - Rapport d'activités 2012

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous remettre en annexe le rapport d'activités 2012 de Lausanne Région.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Annexe : un rapport

Pully, le 20 mars 2013

Rapport d'activités 2012



TABLE DES MATIERES

L'association Lausanne Région	3
AGGLOMERATION ET TERRITOIRE	6
Bureau du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)	6
PALM	6
ECONOMIE ET ENTREPRISES	9
Compte-rendu des travaux 2012	9
Prestations directes dans le cadre du Service Entreprises	10
Actions de valorisation du tissu économique régional.....	11
MOBILITE	18
Transports	18
Pyjama	18
PLATE – FORME INTERGENERATIONS.....	19
Enfants	19
Adolescents.....	19
Seniors	22
PREVENTION	22
Dépendances et Prévention	22
SPORTS	26
Activités sportives.....	26
DECHETS.....	28
Taxe au sac.....	28
TOURISME	29
Etude régionale touristique	29
SYNTHESE	30
LISTE DES ABBREVIATIONS.....	31

L'association Lausanne Région

Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses 29 communes membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38% du canton de Vaud).

Communes membres



Les décisions prises par l'Assemblée générale

Présidé par Gustave Muheim (syndic de Belmont), le Bureau de Coordination (BC) a organisé les deux Assemblées générales ordinaires de Lausanne Région. Les comptes ont été adoptés le 29 mars 2012 lors de la session printanière tenue à Villars-Tiercelin, commune de Jorat-Menthue. L'Assemblée générale d'automne, qui a eu lieu le 20 septembre 2012 aux Cullayes, commune de Servion, a adopté le budget 2013 et a entendu le Syndic de Lausanne, Daniel Brélaz, présenter les nouvelles orientations du projet Métamorphose. Cette assemblée s'est clôturée avec la présentation de la nouvelle structure cantonale pour les entreprises INNOVAUD.

Les différentes interventions du Bureau de coordination (BC)

Le Bureau de coordination, organe exécutif de Lausanne Région, a organisé les séances des trois Secteurs de Lausanne Région, aux cours desquelles, les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque commission ont été présentés.

Outre le suivi des travaux des Départements qui sont détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a accepté la proposition de son président, à savoir une présentation des projets de mobilité de **l'agglomération Lausanne-Morges** lors du Comptoir Suisse 2012 à Beaulieu, Lausanne. Les nombreux visiteurs ont ainsi pu prendre connaissance, durant les 10 jours du Comptoir, des projets à l'horizon 2030 et des partenaires impliqués dans la stratégie de mobilité de la région.

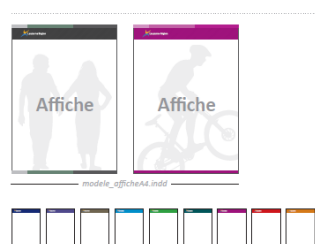
Toujours à propos du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), les membres du BC ont été régulièrement mis en courant des problèmes soulevés par le financement des études du PALM II.

A l'occasion des 250 ans du journal 24Heures, Lausanne Région a obtenu un don de la Lotterie Romande qu'elle a intégralement reversé aux organisateurs de la manifestation « **Le Mur du Son** ». Cette dernière était gratuite et ouverte à tous. Trois représentations, dont une supplémentaire, ont accueilli plus de 36'000 spectateurs dans les jardins de Beaulieu, les 21 et 22 septembre, dans le cadre du Comptoir Suisse 2012.



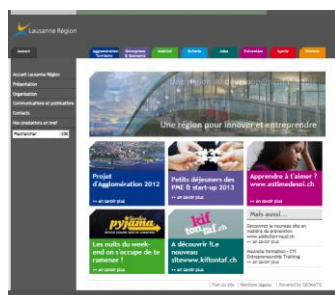
Le BC a également étudié le règlement du **Fonds de Prévention** élaboré par la Commission dépendances et prévention de Lausanne Région. A cette occasion, les membres du BC ont souhaité que toute demande de subvention, préalablement avalisée par la commission, leur soit soumise pour accord final.

En matière de communication, Lausanne Région a fait peau neuve en modifiant son image. D'une part, elle a entièrement revu sa charte graphique qui est devenue plus vivante et colorée et, d'autre part, elle a développé et mis en ligne son nouveau site **www.lausanneregion.ch**.



La charte graphique

Avec la nouvelle charte graphique, les activités de Lausanne Région sont regroupées par thème, chacune représentée par un code couleur bien distinct. La ligne graphique institutionnelle de couleur grise est ainsi déclinée et agrémentée par la couleur du thème. Tout en conservant la ligne préexistante, une dynamique esthétique fait évoluer avantageusement tous les visuels de Lausanne Région.



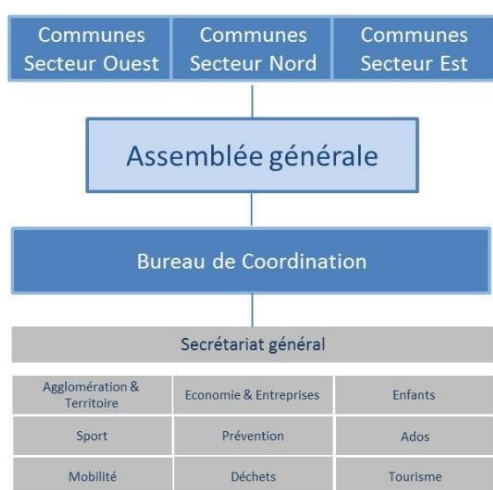
Le nouveau site web www.lausanneregion.ch

Lausanne Région a lancé un site web entièrement optimisé. Les utilisateurs accèdent de manière directe aux nombreux domaines d'action de l'association. Le résultat : un site avec un accès intuitif et une nouvelle ergonomie. La présentation a été particulièrement soignée et permet une cohérence avec les divers supports d'information déjà existants.

Le BC a aussi accepté un règlement pour la question des **frais du personnel** qui a été transmis à l'administration cantonale des impôts.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association, le BC a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions thématiques de Lausanne Région.

L'équipe opérationnelle de Lausanne Région



L'équipe de Lausanne Région est constituée de 6 collaboratrices dont les compétences permettent d'assurer la mise en place et le suivi de nombreux projets. Elles orientent l'action dans les domaines clés de la région. L'équipe opérationnelle est conduite par **Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale.**

Département Affaires régionales

Marie Savary (Délégue Affaires régionales) et Fabienne Saugy (Assistante)

Administration générale, Finances, et commissions Accueil de jour, Formation et Emploi des Jeunes, Dépendances et Prévention, Activités sportives, Piscine, Déchets, Pyjama, Seniors.

Département Promotion économique

Irina Sakharova-Quitt (Délégue économique) et Séverine Turin (Assistante)

Espaces entreprises, Trophées PERL, Fonds Capital Développement, Préavis régionaux pour les manifestations et le tourisme

Département Agglomération et territoire

Patrizia M. Darbellay (Délégue agglomération & territoire)

Projet d'Agglomération Lausanne-Morges, Transports, Comptages, P+R, Semaine de la mobilité, Financement régional, Préavis régionaux pour le développement territorial, Stratégie touristique.

Communication

Silva Müller Devaud (Délégue communication)

Le BC a engagé la nouvelle Délégue économique, Irina Sakharova, à un taux de travail de 80%. Elle a débuté avec enthousiasme au sein de l'association régionale en février 2012.

Patrizia Darbellay était en congé maternité jusqu'en mai 2012 et Jessica Tschabold a été engagée temporairement par le BC pour soulager le Bureau du PALM et le Département Promotion économique durant cette absence.

En 2012, Fabienne Saugy, assistante du Département des Affaires régionales, a souhaité abaisser son temps de travail de 70% à 60%. Ce sont donc au total 3.8 emplois à temps plein (EPT) qui œuvrent afin que la région soit plus qu'une idée.

AGGLOMERATION ET TERRITOIRE

Bureau du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM.

Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM. Cette contribution correspond à un 40% EPT. Ce taux a été revu à la baisse au fur et à mesure que de nouveaux postes ont été mis au budget du bureau du PALM. La participation avait été négociée en lieu et place d'une participation financière directe de Lausanne Région. A ce titre, et en collaboration avec le chef de projet du PALM, il s'est notamment agi de:

- préparer les Comités de Pilotage (COPIL) du PALM qui se sont réunis à trois reprises en 2012, ainsi que les groupes techniques qui précèdent et préparent les séances de COPIL ;
- participer à différents groupes de travail, notamment ceux relatifs à la communication du PALM ou au projet des axes forts (réseau-t).

Après plus de 3 ans de collaboration en tant que chef de projet au sein du bureau du PALM, M. René Spahr, a décidé de quitter sa fonction au 30 septembre 2012 pour relever un nouveau défi. Son poste n'a, à ce jour, pas été mis au concours, dans la mesure où le Canton souhaite mener une réflexion sur l'organisation à long terme du bureau. Un intérim des tâches a été organisé.

Les chefs de projets se sont répartis la gestion des études transversales en cours du PALM, alors que Lausanne Région s'est chargée de l'élaboration des budgets du fonctionnement du bureau, ainsi que des études du PALM. Nb : Lausanne Région assure déjà la comptabilité, les paiements et le suivi de la facturation pour le compte du bureau du PALM.

PALM

Les travaux pour la révision du PALM ont jalonné l'année 2012. En vue de maintenir le délai fixé par la Confédération au 30 juin 2012, toute l'équipe du PALM, des schémas directeurs et du Canton ont délaissé une partie des travaux « courants ». Ils se sont principalement consacrés à la finalisation du document de référence qui vise à obtenir de nouveaux cofinancements de mesures pour la période 2015-2018.

PALM 2012

En vue de finaliser le PALM 2012, un mandat a été attribué au consortium FA2C (Fischer & Montavon Architectes Urbanistes SA) en décembre 2010.

Pour rappel, cette étude poursuivait les objectifs suivants :

- Confirmer et mettre à jour les objectifs et la stratégie fixés en 2007
- Intégrer les avancements (études et réalisations) de l'agglomération depuis 2007
- Proposer à la Confédération une nouvelle liste de mesures A et B pour un cofinancement relatif à la période 2015-2018

La gestion d'un tel projet a cependant essuyé divers écueils :

Les premières difficultés sont apparues dès la phase de diagnostic. Les mandataires ont sous-estimé la somme d'informations à récolter et à intégrer avant de pouvoir avancer dans l'étude. Des difficultés de gouvernance et des lacunes de leadership du côté des mandants ont également été relevées de la part des mandataires.

En décembre 2011, le Bureau exécutif du PALM met sur pied une « cellule opérationnelle », composée de représentants du Canton (SDT et SM) et des communes (Lausanne, Ouest lausannois) afin de reprendre la gestion de projet.

Le Bureau exécutif, particulièrement sollicité pendant cette période, a finalement dû négocier les demandes d'honoraires supplémentaires des mandataires. Il a complété les manquements du Consortium FA2C par l'attribution de mandats complémentaires, notamment en matière de mobilité douce ainsi que pour la rédaction finale du rapport.

Le dossier a été déposé dans les temps impartis, mais les partenaires financiers, qui sont le Canton et les associations régionales (Lausanne Région et Région Morges), ont dû partager la note.

En complément de ces études pour la révision du PALM, Lausanne Région a participé financièrement à la réalisation d'un outil de suivi financier des mesures du PALM. Cet outil sera mis à disposition des communes via leur Schéma directeur en 2013.

Coordination et communication

Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, citons notamment :

- La coordination entre présidents des Schémas directeurs.
- La préparation et la coordination des séances de COPIL avec les présidents des Schémas directeurs et participation aux séances des Groupes politiques (GROPIL) des schémas. Dès 2013, ces séances seront élargies aux chefs de projets sectoriels et se tiendront, en principe, avant chaque COPIL du PALM.
- Le lobbying auprès des instances cantonales et Confédération afin de défendre les intérêts des communes.

2ème Conférence d'Agglomération élargie

En lieu et place des deux conférences annuelles organisées principalement à l'attention des exécutifs des communes, Lausanne Région a proposé au COPIL du PALM d'organiser une séance d'information adressée aux conseillers communaux des 28 communes membres du périmètre compact du PALM.

S'inscrivant dans la lignée de la manifestation de 2011 qui a eu lieu à Beaulieu, Région Morges a organisé, en partenariat avec Lausanne Région et les instances du PALM, une séance d'information qui s'est tenue le 21 février 2012 à la salle de Spectacle de Beausobre à Morges. Plus de 750 conseillers communaux y ont participé. Pour l'occasion, la Confédération était représentée par Mme Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

Les partenaires du PALM que sont les Schémas directeurs, réseau-t, les tl, les MBC ainsi que les associations régionales ont répondu aux questions du public autour de stands organisés à la suite des présentations.

Participation au Comptoir Suisse

Le PALM a été approché par les organisateurs du Comptoir Suisse 2012 afin de présenter le projet dans l'espace spécial « mobilité ».

Saisissant cette opportunité de communication auprès du grand public et d'un espace mis à disposition gratuitement par les organisateurs du Comptoir, le COPIL du PALM a adopté un budget extraordinaire de fr. 101'100.-. Ce montant a permis d'organiser la présentation des nombreux projets de mobilité du PALM sur plus de 250 m2 et durant 10 jours, du 14 au 23 septembre.



Stand du PALM au Comptoir Suisse (septembre 2012)

Le projet a été placé sous la direction de la responsable communication du PALM, Silva Muller Devaud qui s'est chargée de mettre sur pied et de coordonner cette manifestation.

Lausanne Région a collaboré dans le cadre du groupe de travail à la mise en place de la manifestation. L'association a participé à l'animation du stand et a financé une partie des coûts liés à cet événement.



De gauche à droite : P.-Y. Maillard et N. Gorrite (Conseiller-e-s d'Etat)
G. Muheim (Président) S. Sammaruga (Conseillère fédérale).

ECONOMIE ET ENTREPRISES

L'année 2012 se caractérise avant tout par un changement complet de l'équipe opérationnelle en charge du Département Promotion économique. En effet, en 2011 la déléguée à la promotion économique, Ariane Rochat, ainsi que son assistante, Valérie Cuénoud, ont toutes deux cessé leurs activités auprès de l'association régionale. Suite à cela, une nouvelle équipe de promotion économique a débuté son activité. Séverine Turin, assistante, a rejoint Lausanne Région en novembre 2011, suivie par Irina Sakharova Quitt, déléguée économique, engagée au 1er février 2012. Le Département compte 1.8 EPT pour sa partie opérationnelle. La nouvelle équipe est forte de nombreux atouts puisque les deux collaboratrices engagées apportent chacune près de huit ans d'expérience de promotion économique, ceci aussi bien sur le plan endogène qu'exogène. De plus, l'équipe combine un excellent réseau sur le plan cantonal et au niveau inter-cantonal et national. Cette nouvelle configuration a permis d'offrir sans interruption l'ensemble des prestations à l'attention des entrepreneurs, ainsi que de consolider et développer les projets de promotion économique menés par Lausanne Région.

Commission Promotion économique

La Commission promotion économique, présidée par Susanne Perrudet, Municipale à Villars-St-Croix, représente un organe de réflexion au service de la promotion du tissu économique régional. Le travail de la Commission se concentre sur des points tels que la définition d'actions prioritaires de promotion économique, le renforcement des collaborations établies en la matière ou encore l'étude de nouvelles opportunités de mise en valeur du tissu économique régional.

En 2012, la Commission s'est réunie à trois reprises. Ces rencontres ont notamment donné l'occasion de travailler sur les thèmes suivants :

- l'amélioration de la promotion des projets des différents partenaires régionaux dans le cadre de la participation au MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier),
- le renforcement du Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) pour l'édition 2013,
- le développement de la communication sur les prestations de promotion économique,
- la validation du Comité de sélection pour le choix des dossiers en matière de Fonds Capital Développement de Lausanne Région.

A l'occasion de ces réunions, la Commission a été informée de l'ensemble des travaux menés par le Département Promotion économique.

Compte-rendu des travaux 2012

Le compte-rendu ci-dessous est structuré en six sous-chapitres comme suit :

- Prestations directes dans le cadre du Service Entreprises,
- Fonds Capital Développement Lausanne Région,
- Actions de valorisation du tissu économique régional,
- Préavis dans le cadre de la LADE et collaboration avec le Canton de Vaud,
- Représentations, réseautage et formation.

Prestations directes dans le cadre du Service Entreprises



Le Département Promotion économique de Lausanne Région gère un Service Entreprises dans le cadre duquel il offre gratuitement des aides directes d'appui à la création et au développement des projets entrepreneuriaux. Ces aides recouvrent notamment les prestations suivantes :

- Information et premiers conseils aux entrepreneurs (sur des éléments tels que les procédures de création et d'enregistrement de sociétés, la création d'un plan d'affaires ou des plans financiers, les différents soutiens existants en matière d'entrepreneuriat) ;
- Aide à la structuration de projets et identification des besoins propres à chaque projet ;
- Orientation et mise en contact avec les organismes partenaires du réseau d'aide aux entreprises, ceci en fonction des besoins identifiés – coaching/accompagnement, recherche de financements, développement de partenariats, transmission d'entreprise, etc. (mise en relation avec des organismes actifs sur le plan régional, cantonal, inter-cantonal et national) ;
- Information sur les soutiens financiers développés par Lausanne Région (Prix Entreprendre Région Lausanne/PERL et Fonds Capital Développement) ;
- Soutien dans la recherche de terrains et locaux pour activités ;
- Information, orientation et soutien dans diverses démarches administratives (auprès du Registre du commerce, la police du commerce, les procédures pour l'obtention des permis de travail, etc.).

Les prestations susmentionnées sont offertes à tous porteurs de projets qui ont une entreprise sur le territoire des communes membres de l'association régionale ou qui souhaitent y développer une activité entrepreneuriale. Ces services concernent tous les types d'entreprises, y compris les indépendants, et tous les stades de développement de projets.

Sur l'ensemble de l'année 2012, le Département Promotion économique a pu accompagner ainsi avec les services susmentionnés 90 projets et entreprises existantes. 25 demandes de recherches de terrains et de locaux ont été prises en charge. La précieuse collaboration de Lausanne Région avec les communes membres et les Schémas directeurs qui ont partagé l'information concernant les différents objets immobiliers disponibles a été hautement appréciée et profitable.

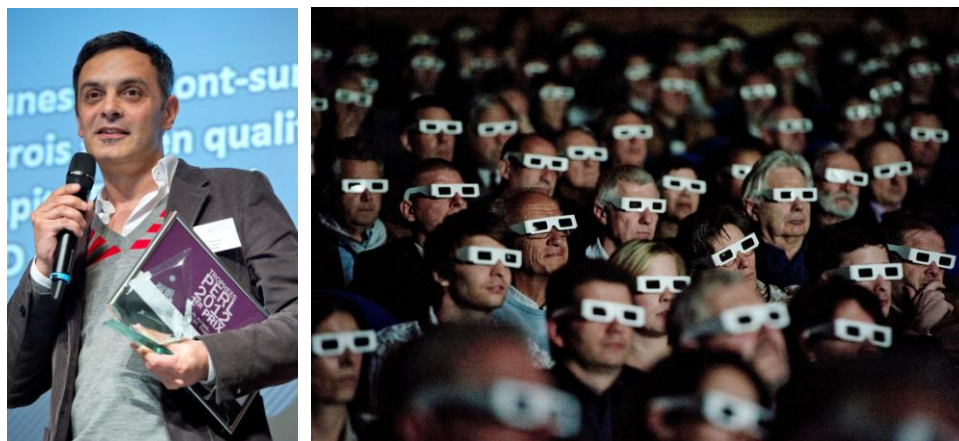
Fonds Capital Développement Lausanne Région

En 2012, aucun nouveau prêt n'a été accordé et l'accent a été mis sur la gestion du prêt existant, ainsi que sur l'analyse du fonctionnement actuel du fonds régional. En fin d'année, un amendement a été conclu pour permettre le remboursement du prêt consenti dans les meilleures conditions possible.

En fin d'année également, deux nouvelles demandes de prêt ont été déposées et analysées par le Département Promotion économique. Afin de donner suite à ces demandes, un Comité de sélection a été constitué. Ce dernier siégera pour la première fois début 2013 pour prendre position sur les deux dossiers déposés fin 2012.

Actions de valorisation du tissu économique régional

10e anniversaire du PERL – Prix Entreprendre Région Lausanne



Images de la cérémonie des 10 ans de PERL

Avec près de 400 participants réunis le 4 avril 2012 au Palais de Beaulieu, la cérémonie des trophées PERL 2012 a donné l'occasion de fêter dignement les 10 ans de ce concours-phare au service de l'entrepreneuriat. Ce prix valorise chaque année plusieurs entreprises innovantes issues du tissu économique local. Depuis son lancement en 2003, son jury a épluché 227 dossiers de candidatures et a récompensé en tout 41 projets, ceci pour un montant total de 950'000.- francs. Il est à noter que PERL représente un soutien précieux pour nombre de projets au stade de démarrage et constitue une initiative unique en son genre puisqu'il s'agit du seul trophée entrepreneurial en Suisse financé par une association de communes.

Afin de célébrer les 10 ans du Prix PERL, Lausanne Région a élargi la liste de ses invités et a renforcé les moyens de communication, ceci afin de mettre en valeur ce prix unique et les projets récompensés tout au long de ses dix ans d'existence.

Principales actions de communication

TROPHÉES PERL 2012

Un visuel stylisé a été défini pour célébrer PERL. Il a été décliné sur les différents outils de communication (invitations, site web, film commémoratif), y compris sur chaque trophée.



La fabrication d'un nouveau trophée de verre non teinté, subtilement gravé pour indiquer les différentes catégories de prix. Bien que conçu pour marquer la décennie, ce trophée restera le prix décerné ces prochaines années.



La création d'une invitation, envoyée à large échelle. Elle illustre le fonctionnement du Prix, le jury, les orateurs de la cérémonie officielle, donne quelques chiffres statistiques sur les lauréats PERL, indique la typologie des projets récompensés et met en valeur les communes membres et leur investissement au travers de PERL.



La projection d'un film-rétrospective 3D de 15 minutes. Ce film a permis d'illustrer, tel un recueil, tous les lauréats et les activités primées de 2003 à 2009. Il est le témoignage de la créativité, de l'originalité et de l'innovation dont font preuve les entreprises de la région.

En 2012, le prix a exceptionnellement primé 5 projets entrepreneuriaux dans des secteurs aussi variés que les technologies de l'information et de la communication (1^{er} prix, Jilion SA), l'alimentaire (prix « Coup de cœur », Brasserie Docteur Gab's SA), le medtech (2^e prix, QGel SA), les systèmes d'éclairage à basse consommation (3^e prix pour L.E.S.S. SA – Light Efficient SystemS) et la pharmaceutique (3^e prix ex-æquo, Anergis SA). Ainsi, un total de 100'000.- francs a été distribué aux lauréats en 2012.

Il est à noter que PERL 2012 a été organisé en collaboration avec 4 partenaires de choix qui ont offert un soutien financier, ainsi que des prestations aux lauréats. Lausanne Région tient à rendre hommage à ses précieux partenaires qui sont la Banque Cantonale Vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Capital Proximité et 24 Heures.

Pour son édition 2013, PERL va innover et capitaliser plus encore sur la notoriété renforcée à l'occasion de son jubilé. En effet, courant 2012, le Département Promotion économique a proposé, après analyse des opportunités et du positionnement du Prix, de créer une nouvelle catégorie de prix dédiée aux projets de micro entreprises et dotée de 10'000.- francs. Cette nouvelle catégorie doit permettre de valoriser des projets entrepreneuriaux qui n'étaient jusqu'ici pas éligibles en raison de leur modèle d'affaire. Cette proposition a été acceptée par la Commission promotion économique et le BC de Lausanne Région.

Pour promouvoir le Prix et rendre visible son développement, le Département a développé une série d'outils de communication (affiches, flyers, communiqué de presse, éléments pour site web). Ils serviront comme base pour l'ensemble de la communication du PERL ces prochaines années. Largement distribuée à l'ensemble des communes membres et à un large cercle de partenaires, cette communication a permis de renforcer la visibilité du Prix et de pratiquement doubler le nombre de candidatures déposées pour l'édition 2013. Gage de qualité et de la notoriété grandissante du PERL, ces candidatures offrent un choix plus large au jury, tant pour les nominés que pour les lauréats.



Exemples de la nouvelle série de visuels développés en 2012 pour l'appel à candidatures de l'édition 2013 du PERL.

Soutien aux Ateliers de la Ville de Renens et à Microcrédit Solidaire Suisse

Lausanne Région a renouvelé son appui financier en faveur de ces deux institutions de soutien aux entreprises.

De plus, l'association a apporté, un soutien financier à la réalisation d'un film consacré au fonctionnement des Ateliers de la Ville de Renens. Ce film a été réalisé pour célébrer le 5e anniversaire de l'institution et pour présenter les projets hébergés au sein de la structure. Il a été présenté au public à l'occasion de la cérémonie de célébration des 5 ans des Ateliers. Le film est visible sur de nombreuses plateformes web ainsi que sur le site de Lausanne Région, où il sert d'outil promotionnel.

Collaboration avec PACTE

Lausanne Région a poursuivi la collaboration fructueuse et établie de longue date avec l'association PACTE (des Paroles aux Actes) à Lausanne. Cette dernière a pour mission de promouvoir les femmes dans l'économie (niveau individuel et entrepreneurial). En date du 19 novembre, la déléguée a ainsi participé au « Café Entreprendre » de PACTE où elle a présenté les services aux entrepreneurs de la région lausannoise et a pu conseiller plusieurs porteurs de projets.

Participation au MIPIM 2012 – Marché International des Professionnels de l'Immobilier



de nombreux pays.

Il s'agit de la 5^{ème} participation de Lausanne Région à cette convention internationale qui s'est déroulée à Cannes du 5 au 9 mars 2012. Ce forum mondial des professionnels de la branche est une manifestation d'envergure qui permet la rencontre entre les décideurs de l'industrie internationale, les promoteurs, les investisseurs et les représentants politiques et économiques

La délégation régionale était composée de Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, de Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, de Patrice Bulliard, Chef du Service de l'Urbanisme de la Ville de Lausanne, ainsi que de Irina Sakharova Quitt et Séverine Turin qui représentaient l'équipe opérationnelle de Lausanne Région.

Lausanne Région participe à la manifestation sous l'égide de Lake Geneva Region, consortium constitué d'une quarantaine de partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des Départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que d'autres associations régionales.



Images du stand Lake Geneva Region au MIPIM 2012 et de la conférence publique organisée par le consortium régional.

Lausanne Région siège au sein du consortium organisateur de Lake Geneva Region. Dans ce cadre, elle a notamment œuvré pour promouvoir une présentation plus dynamique des différents projets de développement territorial. Sous l'impulsion d'un sous-groupe de travail, le consortium a développé un nouvel outil de présentation interactif et attractif qui sera présenté lors de l'édition 2013.

Tout au long du MIPIM 2012, la délégation de Lausanne Région a participé à plusieurs événements, tels que les visites et les discussions avec des responsables de villes et d'agglomérations présentant différents projets (développements de quartiers, projets de promotion de pôles d'activités économiques, etc.), la participation à la conférence de Lake Geneva Region sur le thème « Réussir des projets autour des pôles de mobilité : visions croisées publiques/privées » et la présence à des événements organisés par des entreprises, dont celui de la société Implenia. Le site du consortium Lake Geneva Region fournit de plus amples informations. Lien www.lake-geneva-region.org/projets/mipim-2012.html.

CODEV – Coordination du développement économique vaudois



La Codev est composée des représentants techniques des 11 associations régionales vaudoises. Elle a pour but de mener une réflexion constructive sur le développement économique et touristique, de partager les connaissances et expériences et de veiller à une cohérence des actions sur le plan cantonal.

Hormis les séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes ; l'une est consacrée au développement régional et l'autre au développement économique.

En cette occasion, les représentants du canton de Vaud ont présenté les principes fondateurs de la plateforme **Innovaud** qui doit voir le jour début 2013 et qui a pour mission de regrouper l'ensemble des services (accompagnement, financement, offre d'incubation et d'hébergement) pour les entreprises innovantes établies sur le territoire du Canton.

Sous l'égide de la Codev et sur proposition de Lausanne Région, un stand conjoint a été présenté lors du Carrefour des Créateurs de GENILEM, manifestation-phare qui réunit une fois par an tous les acteurs de la promotion économiques de l'Arc lémanique, ainsi que les entrepreneurs à la recherche de soutien. Sur place, il a été possible d'établir de nombreux contacts avec des entrepreneurs et partenaires de la région et de présenter les activités de promotion économique.

Soutien au démarrage des activités de La Muse Lausanne

C'est forte de son succès à Genève et à la demande de porteurs de projets que la Fondation La Muse a renforcé la créativité entrepreneuriale en ouvrant l'espace « La Muse Lausanne » en juillet



2012. Il s'agit d'un concept novateur en matière de soutien à l'entrepreneuriat local qui consiste à mettre à disposition des entrepreneurs et porteurs de projets, un espace de coworking (espace de travail partagé). De plus, son organisation offre la possibilité d'interagir avec un réseau de travailleurs encourageant ainsi l'échange et l'ouverture durant un temps limité (max. 24 mois). Les jeunes entrepreneurs pourront ensuite voler de leurs propres ailes ou rejoindre un incubateur existant.

L'offre de « La Muse Lausanne » est à la fois différente et complémentaire aux autres dispositifs et organismes de soutien à l'entrepreneuriat actifs dans la région. Pour cette raison, Lausanne Région, en partenariat avec le canton de Vaud et la ville de Lausanne, a décidé de soutenir financièrement le fonctionnement de cette nouvelle structure sur la période 2013-2015.

En 2012, Lausanne Région a pris part à plusieurs manifestations organisées par La Muse Lausanne qui ont permis de présenter les services de promotion économiques de l'association et de conseiller des porteurs de projets.

Représentation et réseautage

L'année 2012 a été marquée par une activité intense. Lausanne Région a présenté ses activités et ses prestations en matière de promotion économique à de très nombreuses occasions. Citons notamment :

- Présentation à l'occasion de la réunion des entreprises de Chavannes-près-Renens et la réunion des membres de la Société industrielle de l'Ouest lausannois (SICOL) ; présentation de l'association et du PERL à l'occasion du « First Tuesday » organisé par Rezonance au Centre patronal.
- Participation au Forum de l'Economie Vaudoise, Forum économique de la Côte, Prix de l'Entreprise Suisse romande du Swiss Venture Club 2012, salon professionnel « LausanneTech », Swisstainability Forum, BioAlps Networking Day annuel, « Conjonctures et Perspectives » de la Banque cantonale Vaudoise.
- Participation aux assemblées générales de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs, Prometerre, Société Industrielle et Commerciale de Lausanne, Chambre Vaudoise Immobilière, Capital Proximité, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et GENILEM.

En parallèle, une activité intense de prise de contacts et de présentation a été menée. Ainsi, plus de 70 rencontres ont permis de nouer des liens avec des partenaires parmi lesquels le SPECO, le City Management, les représentants d'Innovaud, du Développement Economique Vaudois, de la CVCI, du Centre Patronal, de Microcrédit Solidaire Suisse, du Parc Scientifique d'Ecublens, ainsi que divers représentants de banques, fiduciaires, cabinets d'avocats et agences immobilières.

Les activités de promotion économique ont également été présentées lors des réunions de secteurs et aux représentants des différents schémas directeurs. Des rencontres ont été amorcées avec les représentants de communes membres de Lausanne Région, activités qui seront poursuivies sur le long terme.

Préavis dans le cadre de la LADE et collaborations avec le Canton de Vaud

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances privées, selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2012, un total de 20 préavis ont été acceptés par le SPECO :

- 8 préavis ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial.
- 11 préavis ont appuyé des demandes de soutien financier pour des manifestations ou études de faisabilité liées à l'organisation d'événements.
- 1 préavis a servi au soutien de la création d'un espace pour le développement entrepreneurial.

Le total des prêts et aides à fonds perdus octroyés avec un préavis de Lausanne Région s'élève pour 2012 à 1'137'601.00 francs. Cette activité est répartie entre les Départements de Promotion économique et d'Agglomération & territoire, qui préparent les décisions ensuite cosignées par le Président. Afin de coordonner l'avancement de certains projets stratégiques cantonaux avec les demandes de soutien LADE, les responsables des préavis ont pris part à plusieurs groupes de travail dont le Comité de Gestion du Pôle Vennes et le Comité de Gestion de l'Aquaécopôle

La liste de préavis ayant obtenu un soutien cantonal :

Dossier n°	Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordée par le SPECo
1	MCH Beaulieu Lausanne SA	Etude de faisabilité liée à l'organisation de l'événement H2O Lausanne Hospitality Leaders Summit.	Etude	Fr 20'000.00	Fr 8'000.00
2	Schéma Directeur de l'Est Lausannois (SDEL)	Implantation des tours.	Etude	Fr 10'000.00	Fr 3'333.00
3	Commune de Crissier	Changement du plan d'affectation du secteur Lentillière Nord (parcelles 685 et 2294) sur la base du Masterplan Vernie-Crissier.	Etude	Fr 622'080.00	Fr 104'760.00
4	Ville de Lausanne	Lausanne, Ville du Goût 2012.	Manifestation	Fr 360'000.00	Fr 100'000.00
5	Université de Lausanne	Colloque international APERAU "Penser et Produire la Ville au XXI ^e siècle".	Manifestation	Fr 64'100.00	Fr 5'000.00
6	EPFL – Centre de Coopération et Développement, Chaire UNESCO de technologies en faveur du développement.	Conférence internationale "Les technologies en faveur du développement durable : un moyen de réduire la pauvreté ?".	Manifestation	Fr 271'430.00	Fr 15'000.00
7	Commune de Cheseaux-sur-Lausanne	Etude pour l'élaboration d'un PPA sur le secteur du Châtelard.	Etude	Fr 59'000.00	Fr 39'000.00
8	Fédération Equestre Internationale - FEI	"FEI SPORTS FORUM" du 30 avril au 2 mai 2012 à Lausanne : cocktail dinatoire offert par la Ville de Lausanne et le Canton.	Manifestation	Fr 17'000.00	Fr 7'500.00
9	Lausanne Région pour le compte du PALM	Engagement d'une assistante administrative : 50 à 60 % pour le PALM et 40% pour le SDEL.	Mesure organisationnelle	Fr 50'400.00	Fr 28'000.00
10	Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	Engagement d'un/e chef/fe de projet Malley.	Mesure organisationnelle	Fr 127'000.00	Fr 31'833.00
11	Institut de Géologie de Zürich	Conférence GéoMod du 15 au 20 juillet 2012 à Lausanne.	Manifestation	Fr 62'000.00	Fr 3'500.00
12	Service de la promotion économique et du commerce (SPECo)	Renouvellement du mandat de coordination concernant le Pôle Vennes pour 2012 et 2013.	Etude	Fr 120'000.00	Fr 60'000.00
13	City Management Lausanne	Festival Lausanne Lumières du 23 novembre 2012 au 2 janvier 2013.	Manifestation	Fr 760'000.00	Fr 100'000.00
14	Université de Lausanne (UNIL) - Institut des sciences sociales	6ème Congrès des Recherches Féministes Francophones du 29 août au 2 septembre 2012 à l'UNIL.	Manifestation	Fr 440'000.00	Fr 77'500.00
15	Schéma Directeur de l'Est Lausannois (SDEL)	Masterplan pour le centre ville de Pully.	Etude	Fr 87'000.00	Fr 34'800.00
16	Ville de Lausanne	5ème sommet de l'Union Mondiale des Villes olympiques du 1er au 2 octobre.	Manifestation	Fr 220'000.00	Fr 100'000.00
17	Robert Bruchez	Lausanne Marathon 2013, 2014, 2015	Manifestation	Fr 4'530'000.00	Fr 240'000.00
18	Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	Chantier 4 / PDL Vallaire-Venoge, étude complémentaire.	Etude	Fr 47'500.00	Fr 11'875.00
19	Package Linking Talents	City Events 2012 (2e édition à Lausanne) du 14 au 16 novembre 2012.	Manifestation	Fr 237'000.00	Fr 25'000.00
20	Fondation Muse pour la créativité entrepreneuriale (FCE)	Espace coworking "La Muse Lausanne". Demande de financement pour de 2012 à 2015.	Mesure organisationnelle	Fr 582'500.00	Fr 142'500.00
Total montants octroyés par le SPECo				Fr 8'687'010.00	Fr 1'137'601.00

Il est à noter que, selon la LADE (art. 12 t 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique contribuant à l'atteinte des objectifs de promotion fixés par cette loi. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton, d'une subvention annuelle du canton de Vaud. Ce financement contribue au budget de fonctionnement de Lausanne Région.

MOBILITE

Transports

La Commission transport de Lausanne Région, présidée par Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, a mené à bien plusieurs projets en 2011. En 2012, elle a accepté diverses propositions :

Une participation financière pour la **Semaine de la mobilité**, dans le cadre du stand qui s'est tenu au Comptoir Suisse sur le thème de la mobilité.

En ce qui concerne le site Internet www.lausanneparkingsrelais.ch, une analyse des statistiques indique 26'000 visites annuelles. La Commission a accepté de procéder à une réflexion susceptible d'apporter des améliorations ergonomiques du site afin de faciliter l'accès des internautes à l'information.

Les prochains **comptages quinquennaux** de trafic individuel et collectif font l'objet de premières réflexions. Ils sont prévus pour l'année 2015. Or de nombreux travaux en ville de Lausanne auront lieu entre 2015-2017 dans le cadre de la réalisation des axes forts de transports publics. Ceux-ci donneront lieu à la fermeture du Grand-Pont durant de nombreux mois, impliquant une déviation du trafic dans le centre-ville. La Commission fera rapidement des propositions sur la date de tenue des prochains comptages.

Pyjama

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission pyjama, présidée par Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. Ce service dessert aujourd'hui 80 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances.



Il est à noter que la fréquentation du Service pyjama a diminué de 4% en 2012, dénombrant un total annuel de 86'600 passagers.

Par conséquent, une large campagne de communication a été effectuée au mois de septembre 2012 avec notamment des annonces dans la presse, des cartons suspendus dans les bus tl et trains LEB, et la mise à jour du site Internet www.service-pyjama.ch. D'autre part, à l'occasion de ses 20 ans, le Service pyjama a adopté une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo.

PLATE – FORME INTERGENERATIONS

ENFANTS

La Commission accueil de jour, présidée par Jean-Claude Glardon, Municipal à Bussigny, a été formée à nouveau en 2012 afin d'étudier l'épineuse question pour les communes et les réseaux d'accueil de l'entrée en vigueur de la Loi cantonale sur l'enseignement obligatoire (LEO) et d'Harmos.

Nommée auparavant « Commission petite enfance », elle a souhaité orienter son travail sur l'accueil de jour et a pris cette nouvelle dénomination.

Les réseaux d'accueil sont maintenant constitués et fonctionnent bien. Les modalités d'application du Revenu Déterminant Unifié (RDU) sont à l'étude dans différents groupes du Canton. La Commission accueil de jour de Lausanne Région estime qu'elle pourrait jouer un rôle d'appui pour les communes qui doivent toutes mettre en œuvre l'Article 63 a de la Constitution relatif à l'accueil à journée continue des enfants. C'est ainsi que l'étude mandatée par la ville de Lausanne sur l'accueil parascolaire lui a été présentée.

En 2013, elle envisage, par le biais de séances d'informations ou au travers de documents et informations, de venir en aide aux communes qui devront assurer l'accueil à journée continue dès la rentrée 2013.

ADOLESCENTS

DUO 15-18

La Commission formation et emploi des jeunes, présidée par Michèle Gay Vallotton, Municipale à Cheseaux, ainsi que par Germaine Muller, Municipale à Bussigny, s'est appliquée au cours de nombreuses séances à suivre et peaufiner la mise en œuvre, assurée par Caritas, de son **projet-pilote DUO 15-18**. Ce projet propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de maintenir ou de rétablir un lien social. Ce projet-pilote a été évalué au printemps 2012, quatre ans après son démarrage, avant l'arrêt du soutien financier de Lausanne Région survenu en janvier 2013.

Les conclusions sont les suivantes :

- L'évaluation donne la mesure de la nécessité de cette prestation qui devrait, selon Lausanne Région, être offerte à l'ensemble du Canton.
- La prestation à l'attention des jeunes en risque de désaffiliation sociale s'est inscrite sur le terrain, notamment via les Case manager, en complémentarité aux prestations offertes par le nouveau dispositif Transition 1.
- La prestation s'inscrit dans le développement actuel du mentorat social, prôné aussi bien par les acteurs institutionnels qu'associatifs.
- Lausanne Région estime que cette prestation devrait être maintenue.

- Le contrat liant Lausanne Région à Caritas a pris fin au 31 décembre 2012. Pour assurer la prestation, comme relevé dans cette évaluation, Caritas Vaud a indiqué vouloir la reprendre à son compte dès le 1^{er} janvier 2013 et effectuer une recherche de fonds à cet effet.
- Lausanne Région se réjouit de cette décision et apportera son appui à Caritas Vaud pour la pérennisation de cette prestation à l'attention des jeunes.

Lausanne Région tient à souligner que chaque année elle a pu compter sur la subvention accordée par le Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Aide à la Formation (SESAF).

ADOSPRO.CH

La Commission a aussi accompagné et soutenu, notamment par des interventions auprès du Service cantonal de l'Emploi, la mise en œuvre de **ADOSPRO.CH**. Cette nouvelle association, créée par les étudiants de Adosjob.ch, propose que toutes les offres de « petits boulots » pour les jeunes soient publiées sur leur site. Il leur est ainsi possible d'engager, rémunérer et payer les charges sociales des jeunes après un entretien préalable. Une nouvelle prestation a été mise sur pied, en collaboration avec Lausanne Région. Celle-ci propose aux communes de financer, via Adospro.ch, le salaire de jeunes de la commune qui iraient chercher des déchets auprès de personnes à mobilité réduite pour les apporter à la déchetterie. Cette mesure d'accompagnement qui fait suite à l'introduction de la nouvelle taxe au sac a été très bien reçue dans les communes de la région.

APP APP

En janvier 2012, la nouvelle prestation de Lausanne Région à ses apprentis, a proposé 30 cours d'appuis scolaires **APP APP**. Dès octobre 2012, 29 cours ont été ouverts. Cette nouvelle prestation pour la région a rencontré un succès fulgurant puisque sans communication, une liste d'attente s'est rapidement constituée.

Sur l'année civile, la prestation a permis à 220 apprentis, soit domiciliés soit travaillant sur le territoire de la région lausannoise, de suivre des rattrapages scolaires au modique coût de 10.-/cours. L'apport financier de cette prestation n'est pas négligeable puisqu'il permet à 52 étudiants d'être formés et de suivre les cours dispensés aux apprentis.

Comme pratiquement toutes les régions du canton de Vaud souhaitent offrir cette prestation, un regroupement sous l'égide de la CODEV a été nécessaire. Cette nouvelle structure vise à unifier les procédures, la communication et surtout les recherches de fonds. En conséquence, un dossier de demandes de fonds a été établi. La FONPRO a accepté de financer, pour l'année scolaire 2012-2013, les salaires des intervenants socio-pédagogiques de toutes les régions.

La mise en place de cette nouvelle prestation a nécessité un grand travail de la part du comité de pilotage de Lausanne Région, notamment au niveau de sa gestion financière. Des conventions ont été signées avec le prestataire de service TEM, mais aussi entre les différentes régions. La spécificité de la prestation Lausanne Région est que seuls les apprentis domiciliés sur son territoire (ou dont l'entreprise est dans le périmètre régional) sont admis dans les cours. A contrario, les autres régions acceptent les apprentis en école professionnelle à plein temps ainsi que ceux ayant obtenu leur CFC ou une maturité professionnelle.

Pour le lancement de la prestation, Lausanne Région a pu compter sur l'aide financière de JobApp, de la CVCI ainsi que de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs (FVE).

Salon des Métiers et de la Formation

La Commission formation et emploi des jeunes a réalisé et animé le stand de Lausanne Région sur le **Salon des Métiers et de la Formation**, du 2 au 7 octobre 2012. A cette occasion 33 apprentis provenant des communes membres ont présenté les professions de « Employé de commerce », « Horticulteur/Floriculteur », « Agent d'exploitation » et « Agent de propreté ». Pour cette action, Lausanne Région a bénéficié du soutien de la Fédération Romande des Entrepreneurs en Nettoyage (FREN) qui a offert 2 Ipad, ainsi que de Manor et Portes du soleil qui ont fait cadeau de bons à distribuer lors d'un tirage au sort. Le Salon a accueilli 25'000 visiteurs, soit une augmentation de 23% par rapport à 2011.



LIFT

Lausanne Région est présente au sein du groupe vaudois chargé de régler les questions liées à la spécificité vaudoise du projet national **LIFT**. Le projet-pilote propose à des élèves de 7ème, identifiés par les professeurs, d'entrer dans une entreprise de la région à raison de 2 heures hebdomadaires. Plusieurs établissements lausannois ont mis en place ce projet et ont dû l'abandonner en raison d'une décision du DFJC. Il est souhaité que cette mesure d'insertion professionnelle et de motivation des jeunes puisse à nouveau être proposée à des écoliers vaudois. C'est en effet une mesure qui a fait ses preuves en Suisse allemande pour un coût minime.

Cap Horizon

Lausanne Région, par le biais de sa Commission formation et emploi, a reçu les initiateurs de la nouvelle prestation **Cap Horizon** qui propose à des jeunes de 15 à 30 ans de suivre à plein temps sur une période de 3 mois, des cours intensifs de français et de mathématiques. La Commission, estime que cette prestation est nécessaire pour les 15-18 ans. Elle a consenti une aide financière de 12'000.—francs pour payer le loyer des locaux à Renens durant la première année de mise en route. Ses activités débuteront le 3 janvier 2013.

www.kiftontaf.ch

Le site web www.kiftontaf.ch a été entièrement revu pour suivre l'évolution du système scolaire et formatif du canton de Vaud et correspondre, par la même occasion, à la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région. Celui-ci continue à être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions puisque qu'il a reçu près de 50'000 visites, avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent dans les temps une place d'apprentissage, et l'autre au mois d'août, pour les jeunes qui n'ont pas de solution à la rentrée.

Gustave Muheim représente Lausanne Région au sein du Conseil de l'école de l'**EPSIC** (Ecole professionnelle Lausanne).

Lausanne Région a attribué en 2012 des subventions à :

- Espaces des Inventions
- Adospro.ch

SENIORS

En raison de la « vitalité » des commissions du Département Affaires régionales, il n'a pas été possible de démarrer cette commission en 2012. Ses membres étant déjà nommés, il serait souhaitable qu'elle débute son travail en 2103.

PREVENTION

Dépendances et Prévention

La Commission dépendances et prévention (anciennement Commission toxicomanie), présidée par Pascale Manzini, Municipale à Ecublens et Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens, a abordé et développé les sujets suivants :

Femmes en marge : un genre à part ?

Pour faire suite à l'étude qu'elle avait mandatée à l'EESP « **Femmes en marge : un genre à part ?** », Lausanne Région souhaitait mettre en place, en 2012, l'une des mesures préconisée dans la partie « Recommandations » de cette étude publiée en 2010.

Par le biais de sa Commission, l'association a donc décidé de financer une action participative sur la question du « soutien à la parentalité » destiné aux femmes en situation de marginalité et ayant un parcours dans la dépendance. Cette recherche-action effectuée par les pairs sera développée en 2013. Le soutien à un processus visant la mobilisation et l'implication des personnes concernées par la question, en particulier les mères toxicomanes, mais aussi d'autres acteurs, permettra de documenter et d'améliorer les connaissances de chacun. De plus, cette recherche-action pourra initier des actions simples, pragmatiques et peu coûteuses à mettre en place.

Il a aussi été relevé et apprécié que la commune de Lausanne, en association avec ses partenaires, ait ouvert, le 3 décembre 2012, deux structures d'accueil de jour : l'une pour les personnes précarisées « l'Espace », et l'autre pour les personnes toxicodépendantes « Les Toits de St-Martin ». Plusieurs recommandations de l'étude « Femmes en marge » ont été mises en œuvre par la ville de Lausanne, comme la consigne sociale.

Brochure aux migrants

Initié en 2010, le projet de traduction des lettres d'information (newsletters) aux parents de Addiction Suisse sous forme d'une **Brochure aux migrants** a été fortement développé en 2012.

Sous l'égide de l'espace Mozaïk, de l'association Appartenances, 9 duos ont été créés, pour 9 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant. Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté et enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et des débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

C'est ainsi un projet qui à plusieurs objectifs : outre le fait d'amener des messages de prévention aux parents migrants, il donne l'opportunité à de jeunes migrants de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention et de les diffuser.

C'est cette notion de transmission de messages de prévention par les pairs qui a particulièrement plu à la Commission cantonale de Promotion de la Santé et de Lutte contre les Addictions (CPSLA). Elle a attribué à ce projet régional une subvention de 30'000.- francs, impliquant notamment une diffusion cantonale de ces futures brochures.

Ce travail est réalisé en partenariat avec Appartenances, avec l'aide du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) et l'aval du Service cantonal de la Santé Publique.

Etat des lieux du social

Pour faire suite aux rencontres « **Etat des lieux du social** » avec les conseillers municipaux en charge du social, sur les secteurs Nord, Est et Ouest de Lausanne Région, il a été remarqué que les conseillers ont besoin de statistiques sociales, mais aussi de réponses concrètes à donner aux citoyens en matière de prévention. C'est ainsi que Rel'ier, sous l'égide de Lausanne Région, a réalisé deux sites internet :

- Site **Statistiques sociales** à l'attention des élus régionaux qui regroupe toutes les statistiques sociales communales, cantonales et fédérales sur les thèmes sociaux.
- Site **www.addiction-vaud.ch** à l'attention du citoyen, pour lui donner les portails d'entrée en matière d'addiction, mais aussi des notions de base sur la consommation, ainsi que des tests de consommation.

Ces sites seront mis en ligne en début 2013.

www.estimesoich.ch

Le site **www.estimesoich.ch**, réalisé en 2010 est hébergé sur le site romand pour les adolescents www.ciao.ch. Il est très apprécié des professionnels et des jeunes. Au vu de son impact sur les

jeunes, il a déjà été traduit en italien en 2011 et sera traduit en allemand en 2013. Ciao envisage aussi un développement du chapitre Estime de soi sous l'angle de nouveaux thèmes : violence, sexualité, etc. .

En 2012, plus de 97'000 personnes ont visité le site, ce qui représente une très forte affluence. Le chapitre Estime de soi représente un plus indéniable pour [ciao.ch](http://www.ciao.ch) car visiblement les jeunes qui le consultent apprécient ces pages, puisqu'elles figurent parmi les plus vues de l'ensemble du site www.ciao.ch.

Fonds de prévention

En 2012, la Commission dépendances et prévention a souhaité établir un règlement pour son **Fonds de prévention**. C'est en l'avalisant que le BC a souhaité que toutes les demandes en la matière lui soient soumises. Le BC est seul habilité à libérer des fonds.

En 2012, sept demandes lui ont été adressées, dont cinq ont été acceptées :

- Participation financière à une action de prévention menée par le TSP de Bussigny de « **prévention du tabagisme par les pairs** »
- Participation financière aux ateliers musicaux organisés pour les personnes précarisées à l'occasion de **20 ans de Mère Sofia**.
- Participation financière au **Diner Quizz** organisé par J-Ouest sur les consommations.
- Participation à l'achat de parasols pour les activités estivales de **Trans'borde** – Lausanne.
- Participation financière au stand Be My Angel, à l'occasion de la **Fête des Vendanges de la commune de Lutry**.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Prévention dans les écoles

Toujours à propos de **prévention dans les écoles**, la Commission a reçu le Docteur O. Dupperrex, chef de la nouvelle cellule cantonale Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire (PSPS). A cette occasion, le responsable cantonal a clairement indiqué que seule la cellule cantonale était habilitée à faire de la prévention dans le cadre scolaire. Il est à regretter que désormais les communes ne puissent plus intervenir dans ce contexte. Les deux Conseillers d'Etat AC. Lyon et PY. Maillard ont été interpellés au sujet de l'implémentation des actions de prévention des dépendances dans les établissements scolaires du canton de Vaud qui est lacunaire et ne bénéficie pas à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire ». Ils ont répondu avoir la volonté de mener une politique volontariste de prévention des dépendances auprès des élèves. En été 2012, 40% des établissements scolaires du Canton ont ainsi pu suivre le programme élaboré.

Violences sexuelles et adolescence

Sur demande de la porteuse du projet « Nom de code respect », dont le projet pilote avait été mené avec succès dans la ville de Renens, une séance d'information a été organisée le 12 septembre 2012 à l'aula du collège des Bergières pour promouvoir ce projet auprès des

associations et des collectivités publiques. C'est donc sous le titre de « **Violences sexuelles et adolescence** » qu'un public de professionnels a eu l'occasion d'entendre une conférence du professeur Philipp Jaffé à propos du rapport Optimus, ainsi qu'une présentation de « Nom de code respect », suivie d'un débat fort animé.

Les partenaires qui ont tenu un stand à l'occasion du buffet qui a clôturé cette intéressante manifestation sont : www.ciao.ch qui présentait ses nouveaux supports, le Bureau cantonal de l'Intégration qui présentait sa nouvelle campagne contre le mariage forcé, Pro Familia Vaud avec ses programmes d'éducation sexuelle, et le Grea qui présentait les actions de la future Semaine alcool.

Cette manifestation a été subventionnée par la Confédération au travers de son programme national « Jeunes et violences ».



Journée de réflexion

La Commission dépendances et prévention a aussi débuté son travail pour l'organisation d'une Journée de réflexion en 2013.

Fleur de Pavé

Lausanne Région a été représentée dans les assemblées générales de l'association **Fleur de Pavé**, qui a vu, en 2012, son comité démissionner in corpore. En accord avec les deux autres bailleurs de fonds, le Canton et la ville de Lausanne, la situation a pu être stabilisée sans pénaliser aucunement les prestations aux travailleuses du sexe.

Commission cantonale de Promotion de la Santé et de Lutte contre les addictions

Deux municipaux représentaient Lausanne Région au sein du groupe d'experts pour la Commission cantonale de Promotion de la Santé et de Lutte contre les Addictions (**CPSLA**). A l'occasion de la nouvelle législature cantonale, la composition du groupe et de ladite commission ont été revues par le Canton. Lausanne Région n'y est plus représentée.

Conseil Régional de Prévention et de Sécurité

Lausanne Région est représentée au sein du Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (**CRPS**) du district de l'Ouest. L'association a attribué en 2012 des subventions à Rel'ier et Rel'aids-Fondation du Relais, Fleur de pavé, Bethraïm, Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS).

SPORTS

Activités sportives

La Commission activités sportives, présidée par Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a été très régulièrement tenue au courant du projet Métamorphose de la ville de Lausanne. Dans ce cadre, l'information a bien circulé et tous ont été informés du souhait de la Ville de déplacer la construction de la **piscine couverte olympique**, prévue initialement aux Prés-de-Vidy, sur le terrain de l'actuelle salle Odyssée du CIGM pour bénéficier d'économies d'échelle.

Commission piscine

Dès 2009, la ville de Lausanne a associé les communes de Lausanne Région au montage du projet de construction de la piscine. L'investissement de l'infrastructure régionale sera assuré par la Ville et son déficit d'exploitation par les communes de la région. Afin de proposer une clé de répartition financière, une nouvelle **Commission piscine** a été créée et a débuté ses travaux en 2012. Elle est composée de représentants des trois communes propriétaires, Lausanne, Renens et Prilly, de représentants de la Commission activités sportives et de représentants de la Commission financement régional.

Lausanne Région est représentée par son président, Gustave Muheim, au sein du groupe technique lausannois « **Piscine** », chargé de monter le dossier de construction.

Dimanche sportif

Le travail a commencé au sein de la Commission activités sportives pour définir les thèmes et les lieux de la 3ème édition de la manifestation sportive « **Dimanche sportif** ». Un dossier de demande de fonds a été constitué et transmis aux sponsors potentiels. Tout sponsoring reçu viendra diminuer d'autant les cotisations des communes pour couvrir les frais d'organisation de cette manifestation sportive régionale qui vise principalement à offrir gratuitement aux citoyens des initiations à la pratique de plus de 30 sports.

Guide sportif

Au cours de cette année, le site régional **www.guidesportif.ch** a subi une refonte totale de son contenu et de son graphisme pour être mieux adapté à la ligne graphique de Lausanne Région. Une nouvelle rubrique « recherche » permet d'insérer plusieurs critères de recherche. Ce site recense près de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 100 sports. Cette année, il a été consulté par plus de 85'000 personnes. La plus grande affluence se concentrant sur les mois d'août-septembre-octobre.



Centre Intercommunal de Glace de Malley

Lausanne Région a suivi le travail du **Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)** par le biais de sa Commission activités sportives et son représentant au sein du Comité directeur du CIGM, Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 11-12 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. Les communes de Lausanne Région participeront, à hauteur de 450'000.- francs au déficit d'exploitation 11-12 du CIGM. De nouvelles communes souhaitent y participer. En remerciement, la direction a offert plusieurs abonnements aux communes concernées pour la saison 11-12 du Lausanne Hockey Club. Trois places supplémentaires sont disponibles à Lausanne Région sur réservation.

Médiateur sportif

Un montant servant à financer une partie des prestations du **Médiateur sportif** lausannois figurait dans le budget 2013. Le BC a estimé la demande prématurée mais restera néanmoins attentif au travail du médiateur sportif lausannois et des demandes des clubs de la région qui pourraient lui être adressées.

DECHETS

Taxe au sac

La Commission déchets de Lausanne Région, présidée par Jean Daniel Luthi, Municipal à Bussigny, a assuré une large information de son nouveau concept « **Un sac, une couleur, un prix** » aux communes vaudoises qui devaient, selon la Loi sur la Protection de l'Environnement (LPE), se mettre en conformité. Plusieurs séances de présentation du concept ont été organisées pour les communes de Lausanne Région en début 2012.



Ce grand travail d'information et de promotion du projet de Lausanne Région a été rendu possible notamment grâce aux partenariats des périmètres de gestion des déchets, et plus particulièrement grâce à Tridel.

Un questionnaire de principe a ensuite été soumis aux communes membres pour en déterminer les volontés.

C'est ainsi que 27 communes de Lausanne Région ont adopté le système de taxe au sac. 17 d'entre elles ont introduit ce système au 1er janvier 2013, et 10 communes préparent son introduction. 2 communes de Lausanne Région avaient opté pour le système de la taxe au poids. Le travail de la Commission déchets est ainsi terminé.

La Commission déchets a fait un excellent travail car elle a rallié, grâce à son concept, la majorité des communes vaudoises à la LPE. Elle a trouvé une solution à une question qui n'avait pu être réglée auparavant.

A titre d'auditeur, G. Muheim siège à la Commission cantonale de Coordination pour la gestion des Déchets (CODE).

TOURISME

Etude régionale touristique

L'étude cantonale sur les «Enjeux du tourisme vaudois» a abouti en 2012. Son but est de simplifier, clarifier et coordonner les processus de préavis, de décision et d'octroi d'aides aux structures et aux projets touristiques vaudois. Ces recommandations ont été validées par le Conseil d'Etat. L'étude menée par M. Claude-Alain Blanc a également abouti sur un inventaire de l'offre et de la demande touristique vaudoise.

En attente de la conclusion de l'étude cantonale, ce dernier avait proposé à Lausanne Région de sursoir à l'étude sur le tourisme régional prévue en 2011. L'étude cantonale ayant maintenant abouti, Lausanne Région a relancé le Groupe de travail tourisme, présidé par Gustave Muheim, en octobre 2012. Il s'est réuni à deux reprises. Les résultats de l'étude cantonale ont été présentés au cours d'une première séance. A la suite de cette présentation, le groupe a validé une proposition de méthodologie basée sur deux phases distinctes :

Une première phase prévoit une analyse de l'existant qui consiste à récupérer l'inventaire cantonal et à le compléter pour les communes de Lausanne Région. Le Canton a proposé de financer cette étape en attribuant un complément de mandat à Claude-Alain Blanc.

Une deuxième phase prévoit l'identification des destinations à valoriser avec des propositions de mises en œuvre. Cette phase sera conduite en étroite collaboration avec les communes concernées, après que l'ensemble des communes de Lausanne Région se soient exprimées sur leur volonté de valoriser l'offre touristique régionale.

Les résultats de la 1ère phase d'étude devraient être disponibles dans le courant du printemps 2013.

SYNTHESE

Tous les travaux ont été rendus possibles grâce aux 76 représentants politiques des secteurs et des techniciens sollicités (selon les sujets traités), qui se sont réunis à l'occasion de 60 séances.

Comme le met en évidence le contenu de ce rapport, l'année 2012 a été pour Lausanne Région marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets d'importance.

La solution proposée à la question des déchets, le PALM et aussi la prestation App App, ont implémenté l'ancrage de l'association régionale parmi les partenaires indispensables du canton de Vaud.

L'arrivée de la nouvelle déléguée économique a permis au Département économie et entreprises d'envisager de développer ses prestations et d'augmenter son rayonnement cantonal.

Lausanne Région s'attache à mettre en réseau et communiquer les informations entre différents partenaires. Sur plusieurs thématiques, l'association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

Lausanne, février 2013

LISTE DES ABBREVIATIONS

APP APP :	Appuis scolaires aux Apprentis
BCI :	Bureau cantonal de l'Intégration
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
CODE :	Commission cantonale de Coordination pour la gestion des Déchets
CODEV :	Coordination du Développement Economique Vaudois
COFIL :	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
CVCI :	Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie
CPSLA :	Commission cantonale de Promotion de la Santé et de Lutte contre les Addictions
CRPS :	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
DFJC :	Département cantonal de la Formation, la Jeunesse et la Culture
EPSIC :	Ecole Professionnelle Lausanne
EPT :	Emploi plein temps
EESP :	Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques
FONPRO :	Fondation cantonale pour la Formation Professionnelle
FREN :	Fédération Romande des Entrepreneurs en Nettoyage
FVE :	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
GREa :	Groupement Romand d'Etudes des Addictions
LADE :	Loi sur Loi sur l'Appui au Développement Economique
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO :	Loi cantonale sur l'Enseignement Obligatoire
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
MIPIIM :	Marché International des Professionnels de l'Immobilier
PALM :	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
PSPS :	Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire
RERS :	Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
RDU :	Revenu Déterminant Unifié
SDT :	Service du développement du territoire – Etat de Vaud
SESaf :	Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Aide à la Formation
SM :	Service de la mobilité – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la Promotion Economique et du Commerce
TEM :	Transition Ecole-Métier
TL :	Transports lausannois
TSP :	Travailleur Social de Proximité